QUENGO

DITEP - Pôle Locminois
25 jeunes **6 - 18** ans

DITEP - Pôle Vannetais
35 jeunes **6 - 18** ans



SECRÉTARIAT - CONTACT

DITEP - Pôle Locminois

Rue des Vénètes
ZA de Kerjean
56500 Locminé

Antenne à Pontivy :
7 rue Friedland
56300 Pontivy

02 97 44 29 10

quengo@arass.fr

DITEP - Pôle Vannetais

169 avenue du 4 août 1944
56000 Vannes

Antenne Ploërmel :
8 rue Yves Rolland
56800 Ploërmel

02 57 62 10 50

quengo@arass.fr

PÔLE LOCMINOIS ET VANNETAIS

Les dispositifs visent à fluidifier les parcours des enfants et des jeunes en facilitant les transitions entre les différentes modalités d'accompagnement, tout en limitant le recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Ils permettent ainsi une réponse plus réactive et mieux adaptée aux besoins.

Chaque pôle propose un accompagnement souple, au plus près du lieu de vie, associant interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques. Les modalités peuvent évoluer au sein d'une même équipe, en fonction des besoins.

L'accueil de jour est prioritairement organisé à proximité du domicile. L'internat de Locminé complète cet accompagnement, avec un accueil limité à deux nuits par semaine.



Pôle Locminois



Pôle Vannetais

Dispositif Respire

Le dispositif Respire accueille des enfants et adolescents en situation de handicap présentant des troubles du comportement, orientés par la MDPH/MDA vers un DITEP (notification en cours ou déjà établie).



Il répond également aux besoins des jeunes en attente de place en DITEP sur le territoire morbihannais et les départements limitrophes. Les enfants disposant d'une notification «évaluation MDA » peuvent également être accompagnés dans ce dispositif.